Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi-Thuin

Cellules intersectorielles de promotion de la santé : présentation, évaluation et perspectives d'une démarche

Septembre 2005

Avec le soutien de la Communauté française de Belgique,
Direction Générale de la santé

Cellules intersectorielles de promotion de la santé : présentation, évaluation et perspectives d'une démarche

Résumé

LES ORIGINES DE LA DEMARCHE

Dans le cadre des Conférences Locales pour des politiques de promotion de la santé, le CLPS de Charleroi-Thuin et ses partenaires ont voulu susciter la mise en place d'actions répondant aux objectifs généraux définis - démarche intersectorielle, travail en partenariat et participation – tout en respectant les besoins exprimés par les habitants. C'est à ce moment qu'est née l'idée de l'organisation de cellules intersectorielles de promotion de la santé.

Notre motivation est de penser que cette démarche peut faire évoluer les mentalités en permettant aux différents acteurs de se rencontrer, d'échanger et de travailler ensemble. Différentes raisons devraient les pousser dans ce sens : meilleur ancrage des actions, meilleure adhésion des publics concernés par les actions, possibilité accrue de maintenir les actions dans le temps, économies d'échelle grâce à la mutualisation des ressources (humaines, financières, logistiques, …), …

Les cellules intersectorielles de promotion de la santé

Nous avons défini les cellules intersectorielles de promotion de la santé comme des lieux de rencontre où les personnes travaillant sur un projet de promotion de la santé peuvent bénéficier d'un regard extérieur sur leurs idées. Ces cellules réunissent un promoteur de projet autour de différents acteurs – élus, professionnels et habitants – dont les activités couvrent différentes thématiques : l'environnement, le social, l'économique et la culture.

Les objectifs des cellules intersectorielles

- Stimuler au sein de projets locaux l'intégration des critères de la promotion de la santé et du développement local tels que le travail en partenariat, la démarche intersectorielle et la participation des habitants.
- Favoriser l'adéquation entre d'une part les intentions des promoteurs de projets locaux et, d'autre part, les attentes et besoins exprimés par les habitants.
- Mutualiser les compétences locales issues des expériences de chacun : échanger des avis, confronter des idées pour apprendre en approfondissant des projets ou des éléments de projets, permettre une réflexion plus large en agissant sur les complémentarités de chacun au travers d'une mise en commun d'expériences, d'un partage des points de vue et d'une recherche de cohérence.
- Inscrire les projets dans le contexte local : connaître les ressources locales, les projets existants, …
- Permettre de sortir de l'urgence habituelle en offrant un temps d'arrêt et une démarche spécifique pour réfléchir sur son expérience et ses pratiques.

PREMIERE PHASE PILOTE

Dans un premier temps, le souhait a été formulé de passer par l'organisation d'une phase pilote afin de vérifier en quoi cette démarche permet bien de répondre aux objectifs fixés. Cette phase pilote s'est déroulée de janvier à juin 2005.

Résultats et perspectives

Les différents éléments recueillis au travers des questionnaires d'évaluation montrent que les cellules intersectorielles ont permis de progresser en direction des objectifs généraux définis initialement.

Au regard des informations issues de l'évaluation, il paraît opportun de réaliser une seconde phase test qui permettra :

- De définir des objectifs opérationnels (observables et mesurables).
- D'évaluer, à moyen terme, l'impact des cellules intersectorielles sur les projets locaux de promotion de la santé.
- De déterminer en quoi les cellules intersectorielles peuvent renforcer la qualité de ces projets.
- De perfectionner la méthodologie du déroulement et de l'animation des cellules intersectorielles.

Cellules intersectorielles de promotion de la santé :
présentation, évaluation et perspectives d'une démarche

Table des matières

1. Préambule 5

2. La démarche des cellules intersectorielles de promotion de la santé 6

2.1. Origine 6
2.2. Motivations 6
2.3. Promoteurs 7
2.3.1. Partenariat de base 7
2.3.2. Comité de pilotage 7
2.4. Cadre conceptuel / cadre méthodologique 8
2.4.1. Définition des cellules intersectorielles 8
2.4.2. Sources méthodologiques 8
2.4.2.1. Intervision 8
2.4.2.2. Communautés de pratiques 8
2.4.2.3. Spécificités des cellules intersectorielles 9
2.5. Cadre opérationnel 10
2.5.1. Objectifs 10
2.5.2. Déroulement 10
2.5.3. Rôle de l'animateur 12
2.5.4. Aspects déontologique et éthique 12
2.6. Bibliographie 13

3. Première phase pilote 15

3.1. Contexte 15
3.2. Choix des projets 16
3.3. Constitution des cellules intersectorielles 17
3.4. Choix des lieux 17
3.5. Evaluation 18
3.5.1. Méthodologie 18
3.5.2. Objectifs de l'évaluation 18
3.5.3. Résultats 18

4. Perspectives 22

5. Annexes 23
5.1. Dépliant de présentation des cellules intersectorielles 23
5.2. Présentation des projets de la phase pilote 25
5.2.1. Comme chez Nous 25
Identification du projet 25
Eléments centraux des échanges 26
5.2.2. L'Eveil 28
Identification du projet 28
Eléments centraux des échanges 29

5.2.3. Espace citoyen et Carolo Prévention Santé 31
Identification du projet 31
Eléments centraux des échanges 34
5.3. Boîte à outils 35
5.3.1. Grille de sélection des projets 35
5.3.2. Grille d'identification des projets 37
5.3.3. Questionnaire d'évaluation des participants 39
5.3.4. Questionnaire d'évaluation des promoteurs de projets 41

1. Préambule

La mise en place des cellules intersectorielles de promotion de la santé est une initiative issue du processus des Conférences locales pour des politiques de promotion de la santé, mise en place par le CLPS de Charleroi-Thuin et ses partenaires.

Après avoir réalisé une première phase pilote d'implantation de ces cellules intersectorielles, nous avons souhaité en évaluer le déroulement et les effets.

Nous proposons de resituer la démarche des cellules intersectorielles : d'où vient cette idée, pourquoi et par qui ont elles été organisées, quelles en sont les fondements méthodologiques et comment peuvent elles être opérationnalisées ?

Après ce cadrage théorique, ce document présente la phase pilote, qui s'est déroulée de janvier à juin 2005 : choix des projets, constitution des cellules intersectorielles, choix des lieux et résultats de l'évaluation.

Enfin, nous terminerons par une présentation des perspectives qui découlent directement des résultats l'évaluation.

2. La démarche des cellules intersectorielles de promotion de la santé

2.1. Origine

Dans le cadre des Conférences locales pour des politiques de promotion de la santé réalisées dans l'arrondissement de Charleroi[1], une identification des attentes, des besoins et des priorités des citoyens en matière de qualité de vie ont été menées. A la suite de ce travail, et dans le respect des objectifs généraux des Conférences locales, nous avons voulu susciter la mise en place d'actions répondant à ces objectifs (démarche intersectorielle, travail en partenariat et participation des habitants) et respectant les besoins exprimés par les habitants. C'est à ce moment qu'est née l'idée de l'organisation de cellules intersectorielles de promotion de la santé.

Nous nous sommes, au départ, basé sur l'observation suivante : il y a un manque de structure permettant de développer **systématiquement**, dans le cadre des projets de promotion de la santé, les démarches intersectorielles, le travail en partenariat et la participation des habitants. Or, ces démarches sont mises en évidence par la Communauté française dans le programme quinquennal qui définit des axes fondamentaux[2] et des stratégies prioritaires[3] comme base de sa politique de promotion de la santé. Ainsi, mener des actions de terrain en respectant ce cadre défini par la Communauté française permettrait de rencontrer différents critères de qualité : cohérence, efficacité et pertinence.

Pour mener à bien cette démarche, nous avons choisi de cibler les promoteurs de projets de promotion de la santé, qu'ils soient experts ou profanes, professionnels ou bénévoles.

2.2. Motivations

La démarche préconisée (intersectorialité, partenariat et participation des habitants) semble se heurter à des habitudes de travail qui poussent les personnes à travailler dans leur secteur et à répondre, à leur place, aux besoins des habitants.
Le travail de promotion de la santé et de santé communautaire remet en question cette manière de faire et bouleverse les rapports entre les individus (partage du pouvoir, gestion du temps de l'action, redéfinition du rôle de chacun, …)

Notre motivation est de penser que des structures comme les cellules intersectorielles peuvent faire évoluer les mentalités en permettant aux différents acteurs de se rencontrer, d'échanger et de travailler ensemble. Différentes raisons devraient les pousser dans ce sens : meilleur ancrage des actions, meilleure adhésion des publics concernés par les actions, possibilité

[1] A ce propos, lire le document « Conférences locales pour des politiques de promotion de la santé sur le territoire de Charleroi-Thuin. 2002-2004 : éléments de bilan et perspectives », téléchargeable à l'adresse www.clpsct.org/Bilan2002-2004.pdf
[2] Articulation du champ de la santé et des autres champs de décision politique, engagement dans la réduction des inégalités en matière de santé, approche globale et positive de la santé, citoyenneté et participation, démarche intersectorielle, permanence des effets et régulation des projets et des activités
[3] Participation communautaire, action sur le milieu de vie, développement des aptitudes personnelles et sociales, réorientation des services, concertation et action intersectorielles

accrue de maintenir les actions dans le temps, économies d'échelle grâce à la mutualisation des ressources (humaines, financières, logistiques, …), …

2.3. Promoteurs

Différents acteurs sont à l'origine de la mise en place des cellules intersectorielles : les partenaires de base, qui sont à l'initiative de la dynamique instaurée dans le cadre du processus des Conférences locales, et le comité de pilotage qui regroupe des acteurs locaux qui s'intéressent aux questions touchant à la santé et au bien-être des habitants.

2.3.1. Partenariat de base

Les partenaires de base sont au nombre de quatre :

- Le CLPS de Charleroi – Thuin : chargé de l'organisation des Conférences locales.
- La Maison pour Associations (MPA) qui permet un accès aux citoyens, via les associations.
- Le Centre Régional d'Intégration de Charleroi (CRIC) qui permet un accès aux citoyens d'origine étrangère, via les associations d'immigrés.
- L'Unité de Développement Territorial et Local de l'Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire (IGEAT) de l'ULB qui permet un encadrement méthodologique selon une logique de développement local.

2.3.2. Comité de pilotage

Le rôle majeur du comité de pilotage est de définir collégialement les stratégies d'action pour la mise en place des Conférences locales, de les valider et d'enrichir la réflexion en lien avec les expériences singulières de chacun.

Il se réunit trois à quatre fois par an et il est constitué de représentants des élus locaux, des habitants et des professionnels de différents secteurs d'activités (social, culturel, environnemental et économique). Cette composition permet de déjà développer l'intersectorialité au sein même de l'organe moteur du processus des Conférences locales.

Outre des représentants des partenaires de base, on retrouve dans le comité de pilotage local des associations telles que : La Rochelle - Promotion Famille, la Cellule de développement stratégique de la Ville de Charleroi, Espace P, les Cités Moncelloises Réunies, l'Agence Wallonne d'Intégration de la Personne Handicapée, Espace Environnement, l'asbl La Broucheterre, Carolo Prévention Santé, le SETCa de Charleroi, les Femmes Prévoyantes Socialistes, les Belges issus de l'immigration, le Service Prévention de l'ICDI, la Coordination des actions de quartiers du CPAS de Charleroi, la Fédération des médecins généralistes de Charleroi, Charleroi Chansons/Wallonie-Bruxelles, la Direction Générale de l'aménagement du territoire, du logement et du patrimoine de la Région Wallonne, la Fédération des Maisons Médicales et l'asbl Comme chez nous. Le principe de ce comité de pilotage est qu'il reste ouvert, ce qui permet de maintenir sa diversité en fonction des départs et des arrivées des membres qui le constituent.

2.4. Cadre conceptuel / cadre méthodologique

2.4.1. Définition des cellules intersectorielles de promotion de la santé

La cellule intersectorielle de promotion de la santé est un lieu de rencontre où les personnes travaillant sur un projet de promotion de la santé peuvent bénéficier d'un regard extérieur sur leurs idées : projet dans sa globalité, questions précises, … Ces cellules réunissent un promoteur de projet autour de différents acteurs – élus, professionnels et habitants – dont les activités couvrent différentes thématiques : l'environnement, le social, l'économique et la culture.

Les cellules intersectorielles sont donc des groupes de personnes qui partagent pour un moment leurs connaissances, leurs préoccupations et leurs recherches de solutions.

2.4.2. Fondements méthodologiques

Les cellules intersectorielles de promotion de la santé telles que nous les envisageons dans le cadre du processus des Conférences Locales, ne semblent pas avoir d'exact équivalent méthodologique. Afin de toutefois faire reposer notre travail sur une base théorique, nous avons toutefois choisi de nous référer à deux méthodes qui ont fait l'objet d'un travail de conceptualisation : les **intervisions** d'une part et les **communautés de pratiques** d'autre part.

Au travers de différentes lectures, nous avons identifié les points communs entre les cellules intersectorielles de promotion de la santé, les intervisions et les communautés de pratiques. La synthèse de ces éléments nous a permis de construire un référentiel méthodologique pour la mise en place et l'organisation des cellules intersectorielles de promotion de la santé.

2.4.2.1. Intervision : définition

L'intervision est une démarche permettant au sein d'un groupe la mise au travail de situations qui posent question aux professionnels et cela dans la perspective de développer des compétences professionnelles et de construire collectivement des repères pour l'action.

Pour plus d'information sur l'intervision, nous vous renvoyons à la bibliographie que vous trouverez au paragraphe 2.6.

2.4.2.2. Communautés de pratiques

Les Communautés de pratiques sont des groupes de professionnels réunis entre eux de façon informelle par les mêmes préoccupations, par la même recherche de solutions et donnant de cette façon corps à un ensemble de connaissances.

Pour plus d'information sur les communautés de pratiques, nous vous renvoyons à la bibliographie que vous trouverez au paragraphe 2.6.

2.4.2.3. Spécificités des cellules intersectorielles

Les cellules intersectorielles veulent essentiellement être un lieu d'échanges et d'acquisition de connaissances, au même titre que les intervisions et les communautés de pratiques. Pour les membres d'une cellule intersectorielle, la participation aux échanges permet de développer leurs connaissances, par :
- L'accès à un stock de savoirs alimenté par chaque membre : vision d'un domaine, compréhension d'une problématique, savoir faire, vocabulaire, logique d'analyse, …
- L'analyse de ces savoirs : en pouvant réfléchir, réagir, contester ou approfondir les connaissances partagées au sein de la cellule.
- Le développement de nouveaux savoirs : en participant, avec d'autres, à la création de nouvelles connaissances, à la mise au point de nouvelles pratiques.

Toutefois, dans notre démarche, nous faisons une distinction entre les cellules intersectorielles d'une part, les intervisions et les communautés de pratiques d'autre part, et ce sur deux points : l'intersectorialité et la durée

<u>L'intersectorialité :</u>

Les intervisions et les communautés de pratiques ont pour caractéristique d'être des dispositifs de soutien, d'aide et de partage s'adressant à des professionnels qui pratiquent le même métier ou qui rencontrent des problématiques identiques (au sein de la même institution ou au sein d'institutions différentes). On retrouve cet aspect dans la définition de ces méthodes.

Par contre, la spécificité des cellules intersectorielles est, comme le nom l'indique, de rassembler des acteurs divers (élus, professionnels et habitants) dont les activités couvrent différentes thématiques (environnement, social, économie, culture). Le souhait est donc bien de mettre en relation des personnes dont l'expérience et les connaissances issues d'horizons variés peuvent, en s'additionnant, élargir le champ d'analyse d'une problématique, faciliter sa compréhension et favoriser la mise en place d'actions cohérentes (grâce à cette analyse globale).

La motivation de cette démarche intersectorielle est fondée sur le constat suivant : les principaux déterminants de la santé (le revenu, le statut social, les réseaux de soutien social, l'emploi et les conditions de travail, l'environnement social et physique, …) relèvent de nombreux secteurs autres que celui de la santé. Seule une action coordonnée entre les différents secteurs permettra d'agir sur les conditions sociales, économiques, environnementales et culturelles qui déterminent la santé de la population.

<u>La temporalité :</u>

Une seconde caractéristique des intervisions et des communautés de pratiques est d'être des processus qui s'installent dans la durée :
- Les intervisions réunissent à intervalles réguliers des professionnels qui, au départ d'analyse de différentes situations vécues, réfléchissent à leurs pratiques professionnelles et aux moyens de les améliorer.
- Les communautés de pratiques regroupent des professionnels qui interagissent et apprennent ensemble au travers de leurs différentes rencontres formelles ou informelles. Elles

s'organisent de manière progressive, en réponse à une problématique commune à l'ensemble de ses membres.

Les cellules intersectorielles se différencient ici en s'organisant autour d'une rencontre ponctuelle, mettant en relation des acteurs ayant à la base des préoccupations parfois différentes. Si lors de cette rencontre, certains des acteurs se découvrent des intérêts communs, on pourra assister à la mise en place de nouvelles collaborations mais cela déborde alors de l'organisation même de la cellule.

2.5. Cadre opérationnel

2.5.1. Objectifs

Les objectifs des cellules intersectorielles sont :

- De stimuler au sein de projets locaux l'intégration des critères de la promotion de la santé et du développement local tels que le travail en partenariat, la démarche intersectorielle et la participation des habitants.

- De favoriser l'adéquation entre d'une part les intentions des promoteurs de projets locaux et, d'autre part, les attentes et besoins exprimés par les habitants.

- De mutualiser les compétences locales issues des expériences de chacun : échanger des avis, confronter des idées pour apprendre en approfondissant des projets ou des éléments de projets, permettre une réflexion plus large en agissant sur les complémentarités de chacun au travers d'une mise en commun d'expériences, d'un partage des points de vue et d'une recherche de cohérence.

- D'inscrire les projets locaux dans le contexte local : connaître les ressources locales, les projets existants, …

- De permettre de sortir de l'urgence habituelle en offrant un temps d'arrêt et une démarche spécifique pour réfléchir sur son expérience et ses pratiques :

Cellule intersectorielle	Quotidien
- Temps d'arrêt - Questionnement - Réflexion collective - Réflexion construite	- Urgence - Réflexe - Cheminement individuel - Réaction immédiate

2.5.2. Déroulement

La mise en place d'une cellule intersectorielle se passe en quatre temps :

Temps 1 : Rencontre avec les promoteurs de projets

Avant l'organisation d'une cellule intersectorielle de promotion de la santé, il est important de rencontrer le promoteur de projets pour :

- Analyser le projet au travers d'une fiche d'identification (annexe 5.3.2). Cette étape permet de mieux situer le projet et les attentes du promoteur.
- Présenter les objectifs et le déroulement des cellules intersectorielles.
- Présenter le rôle de chacun.
- Présenter le cadre et les règles de fonctionnement.
- Présenter les bénéfices que les cellules intersectorielles peuvent apporter.

Temps 2 : Constitution des cellules

Pour constituer les cellules intersectorielles, il est nécessaire de sélectionner les personnes à contacter, de rencontrer chacune de ces personnes et de garder le groupe ouvert :

- La sélection des membres potentiels de chaque cellule se fait sur base des critères suivants :
    - Représentation des 4 thématiques : sociale, culturelle, environnementale et économique.
    - Représentation des 4 types d'acteurs : secteur public, secteur privé, secteur associatif et habitants.
    - Territoire d'action du projet.

- Il est ensuite important d'avoir un contact direct avec chaque membre potentiel, afin de :
    - Présenter brièvement le projet au travers de la fiche d'identification.
    - Présenter les objectifs et le déroulement des cellules.
    - Présenter le rôle de chacun.
    - Présenter le cadre et les règles de fonctionnement.
    - Présenter les bénéfices que les cellules intersectorielles peuvent apporter.

- Ouverture démocratique
    - Au-delà des personnes contactées en direct, il est intéressant d'élargir les invitations à participer, via le réseau de relations des membres qui vont constituer la cellule. Cette démarche permet d'ouvrir les échanges et d'élargir la cellule en y retrouvant des personnes auxquelles, a priori, on ne pensait pas.

Temps 3 : Organisation de la cellule intersectorielle

Aspect pratique :
- Durée : environ 2h00
- Lieu : à choisir en fonction de la localisation territoriale du projet

Déroulement :
- <u>Introduction et présentation du cadre</u>
- <u>Présentation du projet</u> (environ 30 minutes)

La consigne donnée ici au promoteur est de présenter les éléments essentiels de son projet et de faire le lien avec la question qui fera l'objet de la discussion.
- <u>Echange d'idées et analyse</u>

Ce moment permet de dégager les différents points de vue, de mettre en commun les informations et les réflexions suscitées par la présentation du projet.
Ce qui sous tend ici la démarche des cellules intersectorielles, c'est l'idée que l'échange d'informations peut aider les participants à s'interroger et à faire des liens avec les diverses expériences vécues par chacun. Ce moment d'analyse permet de mettre en relation les divers

éléments des actions et des informations rassemblées, de les mettre en ordre et d'en interpréter les interactions.
- Conclusion et synthèse
Ensemble, on examine les facteurs en lien avec le projet et la question analysée, ainsi que les pistes issues des différents échanges.

Temps 4 : Evaluation de la cellule intersectorielle

Une évaluation est réalisée au moyen d'un questionnaire :
- Auprès du promoteur de projet (annexe 5.3.4.)
- Auprès des participants de la cellule (annexe 5.3.3.)

2.5.3. Rôle de l'animateur

Afin de garantir le bon déroulement de la cellule intersectorielle, il est nécessaire que les échanges soient gérés par un animateur de séance. Différentes tâches lui reviennent :

De manière générale :
- Soutenir la communication entre les participants.
- Faire converger le dialogue vers la question initiale et éviter les digressions périphériques.
- Encourager tous les participants à participer aux échanges.
- Faire repartir les dialogues qui s'essoufflent et mettre un terme aux échanges qui doivent se conclure.
- Aider à résoudre des comportements conflictuels ou stériles.

Dans le cadre de la phase de présentation du projet :
- Permettre l'expression du promoteur de projet.
- Soutenir le promoteur de projet par un questionnement qui donne la priorité au descriptif avant d'entrer dans l'explication.
- Récolter les différentes questions de clarification auxquelles le promoteur répond.
- Soutenir le promoteur de projet pour qu'il exprime les questions que lui pose son projet ainsi que les attentes qu'il a en l'exposant dans le cadre de la cellule intersectorielle.

Dans le cadre de la phase d'échange et d'analyse :
- Veiller au fait que chacun s'exprime en fonction de son point de vue (« je ») et éviter les jugements.
- Permettre l'expression des différents points de vue.
- Soutenir le groupe pour faire apparaître les faits significatifs, le sens des démarches, les hypothèses à développer, …

Dans le cadre de la phase de conclusion et de synthèse :
- Etre attentif à l'expression de pistes pour répondre aux attentes du promoteur de projet.
- Etre attentif à la mise en évidence, au niveau collectif, de questions permettant de construire une analyse et des repères partagés.

2.5.4. Aspects déontologique et éthique

Présenter un projet est une prise de risque qui demande la mise en place d'un cadre protecteur et d'un processus spécifique pour décrire la situation, la comprendre, l'analyser et en retirer des enseignements pour l'action. Les cellules intersectorielles exigent ouverture et confiance entre les membres du groupe.

Mettre en œuvre une cellule intersectorielle suppose que soient clarifiées par les différents acteurs :

- leurs attentes
- leurs implications
- les règles de fonctionnement du groupe
- les perspectives données à cette démarche

Il importe donc de définir ce cadre, précisant différentes règles dont chacun des participants est le garant :
- Le souci existe que le promoteur qui présente son projet soit écouté, non jugé et qu'il trouve des pistes de réponses aux questions qu'il se pose, même si la cellule intersectorielle n'est pas le lieu de résolution de la situation.
- Le respect, l'écoute, le non jugement de chacun des participants quand il prend la parole.
- La transformation des critiques en propositions.
- L'engagement : chaque participant s'engage à présenter son point de vue (expériences, ressources, …) et à réagir face aux points de vue amenés par les autres.
- L'acceptation que chacun des participants (professionnels ou non) soit au même niveau. Chacun étant expert de sa propre expérience, il n'y a personne au dessus de la mêlée qui peut avancer une quelconque supériorité.
- La reconnaissance de chaque participant comme porteur de savoirs, mais également de non savoir, ce qui va engendrer l'apparition de multiples questions et interrogations.

2.6. Bibliographie

En lien avec l'intervision :

- *Quand l'échange de savoirs élargit le champ des possibles*, dans *Travailler le social*, Gembloux, 2003, n°34-35, pp 108-134.

- *L'intervision : échange de pratiques structuré*. Article consulté à l'adresse www.crescendo3.be/crescendo/09-Optimaliser/optimaliser3.htm

- *Introduction et encadrement des sessions d'intervision*. Article consulté à l'adresse www.profondo.be/content_fr/onze_act_11.htm

- *L'intervision*. Article consulté à l'adresse http://asso.nordnet.fr/gt-nord/etudes/itvson99.html

- *L'intervision : une démarche en cours*. Article consulté à l'adresse www.avtes.ch/journal/echo222a.htm

- *Diagnostic vision partagée. Evaluations et supervision*. Article consulté à l'adresse www.at-ethno.com/p014.html

En lien avec les communautés de pratiques :

PAROT S., TALHI F., MONIN J.-M., SEBAL T., *Livre Blanc. Les communautés de pratique. Analyse d'une nouvelle forme d'organisation et panorama des bonnes pratiques*, réalisé en partenariat par Knowings et le Pôle Productique Rhône-Alpes, novembre 2004. Cet ouvrage de 53 pages peut être téléchargé à l'adresse http://himalaya.kms.knowings.com/ppraform

Divers articles à consulter en ligne à l'adresse www.productique.org

CHANAL V., *Communautés de pratique et management par projet : à propos de l'ouvrage de Wenger (1998) Communities of Practice : Learning, Meaning and Identity*, dans M@n@gement, Vol. 3, N°1, 2000, pp 1-30. Article consulté à l'adresse www.dmsp.dauphine.fr/Management/PapersMgmt/31Chanal.pdf

BEAUCHAMP G., *Communautés de pratique et gestion de savoirs*, novembre 2002. Article consulté à l'adresse http://radio.weblogs.com/0101569/stories/2002/11/14/communautesDePratiqueEtGestionDeSavoirs.html

Pourquoi s'intéresser aux communautés de pratiques, dans *La lettre du CEDIP – en lignes*, n°28, janvier 2004. Article consulté à l'adresse www.3ct.com/ridf/Cedip/productions/En%20lignes/Fiche%20technique/Numero28/FTechnique28.pdf

Guide pour les communautés de pratiques, traduction par G. Brault d'une brochure réalisée pour la Federal Aviation Administration (FAA) par C. Werlhof et D. Hanlon. Cette brochure peut être téléchargée à l'adresse www.knowledgeboard.com/library/frenchdocs/copbrochure.doc

En lien avec l'intersectorialité :

OUELLET F., PAIEMENT M., TREMBLAY P.H., *L'action intersectorielle. Un jeu d'équipe*, Direction de la santé publique de Montréal-Centre, Montréal, 1995, 73 p.

L'action intersectorielle … Pour une population en santé, Comité consultatif fédéral, provincial et territorial sur la santé de la population, Ottawa, juin 1999, 30 p.

La concertation intersectorielle, Le journal du réseau Vers des politiques communales de santé, Bruxelles, septembre 2004, n°15, pp 1-4.

DOUMONT D., SANDRIN-BERTHON B., *Participation, intersectorialité, travail en réseau et politiques locales de santé: quels enjeux pour la promotion de la santé ?*, Dossiers Techniques 02-17, UCL-RESO, Bruxelles, juin 2002, 26 p.

Trousse d'action intersectorielle, Santé Canada, 2000, 33 p.

GUERIN D. et coll., *Les acteurs en promotion de la santé. Concertation et action intersectorielle*, Dans *Santé et Société. Collection Promotion de la Santé*, n°3, Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec, Québec, 1989, 61 p.

3. Première phase pilote

3.1. Contexte

Lorsque les partenaires de base et le comité de pilotage ont décidé de mettre en place des cellules intersectorielles, le souhait a été formulé de passer au préalable par l'organisation d'une phase pilote afin de vérifier en quoi cette démarche permet bien de répondre aux objectifs fixés.

Il a donc été décidé de planifier cette phase pilote en cinq étapes, se déroulant de janvier à juin 2005.

Etape 1 : décembre 2004 – janvier 2005

- Réalisation d'une grille de sélection de projets (annexe 5.3.1). Cette grille devait permettre de donner des critères sur base desquels les projets de la phase pilote devaient être choisis.
- Conception du processus d'évaluation. Ce processus devait être défini au préalable afin de pouvoir disposer des outils nécessaire à l'évaluation de la phase pilote.

Etape 2 : 25 janvier 2005 (réunion du comité de pilotage)

- Présentation de la phase pilote aux membres du comité de pilotage
- Echanges d'idées et modifications éventuelles en fonction des remarques et suggestions
- Identification et sélection de projets locaux « tests » (au départ des connaissances de terrain des membres du comité de pilotage)

Etape 3 : février – mars 2005

Rencontres avec les promoteurs de projet
- Analyse des projets au travers de la fiche d'identification (annexe 5.3.2.).
- Présentation des objectifs et du déroulement des cellules intersectorielles.
- Présentation du rôle de chacun.
- Présentation du cadre et des règles de fonctionnement.

Constitution des cellules
- Sélection des membres potentiels de chaque cellule sur base des critères suivants :
    - Représentation des 4 thématiques : sociale, culturelle, environnementale et économique. Nous avons toutefois estimé qu'il n'était pas utile de renforcer un secteur déjà présent dans les projets (soit à l'initiative du projet, soit comme partenaires).
    - Représentation des 4 types d'acteurs : secteur public, secteur privé, secteur associatif et habitants.
    - Territoire d'action du projet.

- Contacts directs avec chaque membre potentiel :
    - Présentation des objectifs et du déroulement des cellules.
    - Présentation du rôle de chacun.
    - Présentation du cadre et des règles de fonctionnement.

Ouverture démocratique

- Au-delà des personnes contactées en direct, nous avons souhaité élargir les invitations à participer en proposant à chaque membre de la cellule de se faire accompagner d'une personne de son choix (professionnel ou habitant). N'ayant pas la prétention de pouvoir identifier, et encore moins d'imposer, toutes les personnes « pertinentes », nous avons opté pour cette démarche d'élargissement car elle permet, d'une part, de garder une ouverture plus démocratique par rapport à la participation aux cellules et, d'autre part, d'élargir le réseau de connaissances des acteurs de terrain.

Etape 4 : avril – mai 2005

Organisation des cellules
- Durée : 2h00
- Lieu : à choisir en fonction de la localisation territoriale du projet
- Déroulement type :
    - Introduction et présentation du cadre
    - Présentation du projet (30' maximum)
    - Echange d'idées
    - Conclusion – synthèse des échanges
    - Remise du questionnaire d'évaluation destiné aux membres des cellules (annexe 5.3.3.)
    - Debriefing avec le promoteur de projet sur base du questionnaire d'évaluation (annexe 5.3.4.)

Etape 5 : juin 2005

- Dépouillement et analyse des documents d'évaluation (questionnaires remplis par les membres des cellules, questionnaires complétés en entretien avec les promoteurs de projets, avis émis par les partenaires de base et les membres du comité de pilotage impliqués dans l'organisation des cellules d'intervision)
- Présentation des résultats lors d'une réunion du comité de pilotage (juin 2005)

3.2. Choix des projets

Afin de sélectionner des projets pour l'organisation de la phase pilote des cellules intersectorielles, des contacts ont été pris avec six promoteurs. Ces projets étaient soit issus d'un marché d'échange de projets[4] organisés dans le cadre du Forum associatif du 13 février 2004 « Qualité de vie et bien-être du citoyen »[5], soit proposés par les membres du comité de pilotage.

Après différents contacts, trois projets n'ont pu faire l'objet d'une cellule intersectorielle : deux projets issus du marché d'échange n'étaient plus d'actualité et pour le troisième, c'est un problème de disponibilité du promoteur qui a empêché qu'une cellule puisse avoir lieu avant juin 2005.

[4] Les institutions présentes au Forum associatif pouvaient soit présenter un projet pour lequel elles souhaitaient trouver des partenaires, soit s'identifier comme partenaire potentiel pour une collaboration avec d'autres organismes.
[5] Les actes de ce Forum peuvent être téléchargés à l'adresse http://www.clpsct.org/Actes du forum.pdf

La phase pilote a donc pu se dérouler sur base de l'organisation de trois cellules intersectorielles autour des projets portés par :
- l'asbl Comme Chez Nous (Charleroi),
- l'association L'Eveil (Ransart),
- l'Espace Citoyen de Dampremy et l'asbl Carolo Prévention Santé.

Ces projets sont présentés en annexe, sur base de la grille d'identification (annexe 5.2.).

Après les rencontres avec les différents promoteurs, nous nous sommes aperçus qu'il était indispensable de concentrer le contenu des cellules intersectorielles sur une question précise à débattre. La formulation de ces questions a dû être reproposée aux différents promoteurs afin qu'ils marquent leur accord. Il était ainsi plus facile de contacter et de motiver les membres potentiels des cellules qui voyaient mieux en quoi ils pouvaient apporter des éléments aux projets discutés.

3.3. Constitution des cellules

Après avoir identifié les projets et les questions à débattre, nous avons constitué les cellules intersectorielles en respectant la volonté de réunir des acteurs issus d'horizon divers. Pour réaliser cette étape, nous nous sommes basés :
- sur un fichier d'institutions constitué par le CLPS, qui permet de réaliser une recherche sur base de différents mots-clés. En ce qui nous concerne, nous avons ciblé la recherche sur base de critères identifiant les secteurs d'activités (social, culture, environnement et économie) et/ou le territoire d'action des institutions,
- sur les connaissances de terrain des partenaires de base et des membres du comité de pilotage,
- sur les connaissances de terrain des promoteurs de projets, qui étaient notamment sollicités pour prendre contact avec des habitants concernés par leurs projets pour les inviter à participer à la cellule intersectorielle.

Une fois ces personnes identifiées, des contacts individuels ont été pris pour expliquer la démarche et pour les inviter à y participer. Chaque personne qui acceptait, recevait une confirmation écrite à laquelle était jointe le document de description du projet faisant l'objet de la rencontre, et le dépliant de présentation des cellules intersectorielles.

La difficulté rencontrée concerne l'aspect intersectoriel des cellules. Il ne nous a pas toujours été possible de réunir, de manière équilibrée, des acteurs couvrant les différents secteurs d'activités et le secteur économique n'a jamais été représenté (cette absence se fait sentir également au sein du comité de pilotage des Conférences locales).

3.4. Choix des lieux

Le lieu du déroulement des cellules a été choisi en concertation avec les promoteurs de projets. Dans l'optique de susciter des partenariats éventuels et de faire connaître les institutions locales, il a chaque fois paru opportun d'organiser la cellule au sein même de l'institution porteuse du projet discuté. Ceci a été possible pour l'Espace citoyen de Dampremy et pour l'association L'Eveil de Ransart. Ce choix se justifiait également par le fait que ces projets ont essentiellement une portée locale.

En ce qui concerne le projet de l'asbl Comme Chez Nous, il y avait également ce souhait d'organiser la cellule au sein de l'institution, mais l'absence de locaux adéquats nous a obligé de choisir un lieu de rencontre extérieur (à savoir le CLPS de Charleroi-Thuin).

3.5. Evaluation

3.5.1. Méthodologie

L'évaluation de la phase pilote des cellules intersectorielles s'est basée sur des données recueillies de trois manières :

- Recueil d'information auprès des membres des cellules : en fin de séance chaque personne a été invitée à compléter un questionnaire (annexe 5.3.3.).

- Recueil d'information auprès des promoteurs de projets : en fin de séance, chaque promoteur a été invité à compléter un questionnaire (annexe 5.3.4.) et à commenter oralement le déroulement de la cellule.

- Recueil de données informelles en cours de réunion : des remarques, questions, réflexions, interventions, … n'apparaissant pas dans les questionnaires d'évaluation, mais pouvant servir d'indicateurs par rapport aux objectifs des cellules, ont été compilées par l'animateur de la cellule.

Toutes ces données ont ensuite été analysées pour voir en quoi nous pouvions estimer que les cellules intersectorielles répondent aux objectifs que nous avions fixés.

3.5.2. Objectifs de l'évaluation

Les objectifs de l'évaluation de la phase pilote sont :
- de vérifier la pertinence de l'organisation de cellules intersectorielles de promotion de la santé par rapport aux objectifs généraux définis.
- de fournir des indicateurs nous permettant :
    - de pouvoir formuler des objectifs plus opérationnels (précisant les objectifs généraux au travers d'éléments observables et mesurables)
    - de créer des outils d'analyse (grille d'observation des échanges, …) nous permettant de recueillir ces éléments observables et mesurables.

3.5.3. Résultats

Pour les trois cellules intersectorielles, 21 questionnaires ont été complétés par les participants (sur un total de 22 personnes) et 5 questionnaires ont été complétés par les promoteurs de projets (1 pour l'asbl Comme Chez Nous, 1 pour l'association L'Eveil et 3 pour le projet porté par l'Espace citoyen de Dampremy et par l'asbl Carolo Prévention Santé).

Les participants se sont répartis de la manière suivante en fonction des différents secteurs d'activités :
- 7 personnes du secteur social
- 12 personnes du secteur culturel

- 3 personnes du secteur environnemental
- 0 personnes du secteur économique

3.5.3.1. Analyse en fonction des objectifs

Les différents éléments recueillis montrent que les cellules intersectorielles ont permis de progresser en direction des objectifs généraux définis initialement.

1. Stimuler l'émergence de projets locaux s'inscrivant dans le processus de la promotion de la santé et du développement local. Ces projets devront intégrer : le travail en partenariat, la démarche intersectorielle et la participation des habitants.

Les cellules intersectorielles ont généré de nouveaux questionnements sur les projets :
- Au niveau du partenariat : beaucoup de déclarations d'intention précises.
- Au niveau de la démarche intersectorielle : mise en avant de la découverte d'autres secteurs (décloisonnement) et des points de convergence possibles entre ceux-ci.
- Au niveau de la participation des habitants : beaucoup d'échanges autour de cette question de la participation (points positifs et négatifs, difficultés rencontrées et solutions apportées, impact de la participation sur le projet, …).

Il est toutefois difficile, sans une évaluation à moyen terme, d'estimer l'impact réel sur le développement des projets proposés.

2. Favoriser l'adéquation entre d'une part les projets locaux et, d'autre part, les attentes et besoins exprimés par les habitants.

Les projets présentés dans le cadre de cette phase pilote ont la particularité d'être construits sur base des attentes et besoins exprimés par les publics : projet d'équipe pour l'asbl Comme Chez Nous, création d'un magazine culturel par les jeunes pour l'Eveil, diagnostic participatif pour l'Espace citoyen et Carolo Prévention Santé. Les cellules n'ont donc pas insisté sur cet aspect, déjà présent, pour se concentrer sur les autres objectifs.

3. Mutualiser les compétences locales issues des expériences de chacun.

Différents éléments exprimés par les participants montrent que cet objectif a été atteint :
- Les évaluations montrent que les cellules intersectorielles, pour 83 % des personnes, ont été perçues comme un lieu d'échanges (d'idées, d'expériences, …) et de rencontres (découverte de personnes ou d'institutions du même secteur ou de secteurs différents).
- Les points positifs relevés soulignent également cet aspect de mutualisation des compétences. Les participants parlent de complémentarité, de réflexions communes portées par des personnes issues de différents secteurs, d'analyse de concepts en fonction des différents points de vue, de perception commune, …

4. Inscrire les projets locaux dans le contexte local : connaître les ressources locales, les projets existants, …

De nouveau, différents éléments exprimés montrent que cet objectif a été atteint :

- Les cellules ont apporté de nouvelles connaissances aux participants : meilleure connaissance des institutions locales (cité 9 x), meilleure connaissance des projets locaux (cité 5 x), meilleure connaissance des réalités de terrain, (cité 4 x).

Cette inscription dans le contexte local découle également du fondement même des cellules intersectorielles, à savoir d'être un lieu d'échanges et de rencontres (cfr objectif 3).

3.5.3.2. Eléments de convergence

Au-delà de l'analyse en fonction des objectifs, les commentaires relevés ont présenté un ensemble d'éléments convergents :

- Chaque cellule a été spécifique en fonction du projet (secteurs différents, état d'avancement différent, …), et en fonction des membres la constituant (représentation plus ou moins importante des différents secteurs d'activités). Il est à souligner que cette diversité a eu une influence sur la teneur des échanges mais pas sur le déroulement « théorique » de la démarche. On peut toutefois souligner qu'un thème a été débattu de manière transversale : la participation des publics cibles.

- Il a été difficile pour les membres des cellules d'estimer l'impact qu'ils ont pu avoir sur les projets (au point de vue des objectifs, des actions, du travail en partenariat, de la participation du public cible). Ces questions nécessitent un certain recul et les réponses sont donc des projections sur l'avenir.

- L'image des cellules correspond bien à ce qu'elles sont, c'est-à-dire un lieu d'échanges (d'idées, d'expériences, …) et de rencontres (découverte de personnes ou d'institutions du même secteur ou de secteurs différents). Il n'y a donc pas eu d'équivoque sur la raison pour laquelle les personnes ont été sollicitées, ni de malentendus générés par une éventuelle incompréhension des objectifs des rencontres.

- Les cellules, d'après les questionnaires d'évaluation, sont génératrices de pistes d'actions et de partenariats. Il sera toutefois nécessaire de vérifier si leur émergence aboutira à des concrétisations réelles.

- Les cellules bénéficient d'un accueil assez positif comme le montre certaines réponses :
  - La cellule a-t-elle répondu à vos attentes : oui pour 20 participants et pour l'ensemble des promoteurs de projets.
  - La cellule a-t-elle apporté de nouvelles connaissances : oui pour 18 participants et pour 2 promoteurs de projets.
  - Comment classeriez-vous la cellule du point de vue de l'utilité : utile pour 17 participants et 3 promoteurs de projets ; très utile pour 4 participants et 2 promoteurs de projets.
  - Vous sentez vous mieux armé pour continuer votre projet : oui pour 4 promoteurs de projets.

- Différents points positifs ont été relevés. Ils peuvent être regroupés en deux catégories :

Au niveau de la méthode :

Les points positifs tournent autour de différents mots clés :
  - Echange et partage : d'idées, d'expériences, de points de vue.
  - Production et stimulation : d'idées, de nouvelles pistes.

- Complémentarité : réflexion commune portée par des personnes issues de différents secteurs, analyse de concepts en fonction des différents points de vue.
- Ambiance : respect des points de vue, écoute, convivialité.

Au niveau de l'impact :

Différents éléments semblent ressortir de l'organisation des cellules :

- En terme de partenariat : ébauche, élargissement du réseau, …
- Intersectorialité : découverte d'autres secteurs et des points de convergence entre ceux-ci.
- En terme de méthode et de perception commune : évolution des opinions, meilleure perception de concepts (participation, …).

- Différents points négatifs ont également été exprimés :

- Composition des cellules : garantir une intersectorialité réelle et équilibrée entre les différents secteurs d'activités (social, culture, environnement et économie).
- Membres des cellules : faire en sorte qu'ils aient une expérience ou une capacité à éclairer le projet qui fait l'objet de la cellule (connaissance du public, de la problématique, du territoire, …).
- Veiller à bien définir les concepts propres à certains secteurs et peut-être méconnus par d'autres, afin d'éviter toutes incompréhensions ou malentendus (exemple : définition de la santé).

3.5.3.3. Interrogations soulevées lors de l'évaluation

Les éléments exprimés par les participants et les promoteurs de projets soulèvent différentes questions auxquelles il faudra répondre dans l'optique de la continuation de l'organisation des cellules intersectorielles de promotion de la santé.

<u>Questions en lien avec la démarche des cellules intersectorielles :</u>

- Les cellules doivent-elles être un lieu où les personnes et les institutions se découvrent et nouent un premier contact ou un lieu où des partenariats se concrétisent ?
- Est-il suffisant de mettre les personnes en contact ou faut-il assurer un suivi menant à la concrétisation de partenariats éventuels ?
- Quels mécanismes est-il nécessaire de mettre en place pour assurer ce suivi et faire en sorte que les déclarations d'intention puissent se concrétiser ?
- A quelle étape de développement du projet est t'il opportun de le discuter au sein d'une cellule intersectorielle ? Il y a-t-il un moment plus pertinent qu'un autre ?
- Faut-il maintenir le choix de ne pas impliquer, dans une cellule, des représentants du secteur déjà concerné ?

<u>Question en lien avec le processus d'évaluation ?</u>

- Comment organiser une évaluation à moyen terme afin de vérifier l'impact des cellules intersectorielles sur la concrétisation de partenariats et de nouvelles pistes d'actions, sur l'évolution des projets vers plus d'intersectorialité et vers plus de participation des habitants, … ?

4. Perspectives

Au regard des informations issues de l'évaluation, deux éléments paraissent essentiels :

- L'intérêt soulevé par la démarche : l'organisation des cellules intersectorielles répond aux objectifs généraux définis. Ces cellules ont été accueillies favorablement par les acteurs de terrain
- L'apport d'éléments d'amélioration :
    - En ce qui concerne la méthode : représentation plus équilibrée des différents secteurs, recadrage de certains concepts, formulation d'objectifs opérationnels précisant les objectifs généraux tels que définis actuellement, …
    - En ce qui concerne l'évaluation : création d'outils qui devront permettre d'affiner l'analyse du processus et de l'impact des cellules intersectorielles.

En fonction de ces éléments, il paraît maintenant opportun de réaliser une seconde phase test qui permettra :

- De définir des objectifs opérationnels (observables et mesurables).
- D'évaluer, à moyen terme, l'impact des cellules intersectorielles sur les projets locaux de promotion de la santé.
- De renforcer les contacts avec les acteurs du secteur économique.
- De perfectionner la méthodologie du déroulement et de l'animation des cellules intersectorielles.

Pour toutes informations complémentaires sur les cellules intersectorielles :

Philippe Mouyart - Chargé de projets
Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi-Thuin
Avenue Général Michel, 1b
6000, Charleroi
Tel: 071/33.02.29.
Fax: 071/31.82.11.
Mail: philippe.mouyart@clpsct.org

5. Annexes

5.1. Dépliants de présentation des cellules intersectorielles

- Les ***Cellules Intersectorielles de Promotion de la Santé*** sont un projet issu du processus des Conférences Locales pour des Politiques de Promotion de la Santé.

- Elles sont gérées par un partenariat entre :

- Le Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi-Thuin,
- L'ULB - IGEAT - Unité de Développement Territorial et Local,
- La Maison Pour Associations,
- Le Centre Régional d'Intégration de Charleroi,
- Le comité de pilotage local regroupant des acteurs couvrant les thématiques environnementale, sociale, culturelle et économique.

Pour plus d'informations

Centre Local de Promotion de la Santé
Avenue Général Michel, 1b
6000 Charleroi
Tél : 071/33.02.29.
Fax : 071/31.82.11.

Ou sur le site www.clpsct.org

Avec le soutien de la Communauté française.
Direction Générale de la Santé

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
WALLONIE BRUXELLES

Cellules Intersectorielles de Promotion de la Santé

Dans le cadre du processus des Conférences Locales pour des Politiques de Promotion de la Santé

Cellules Intersectorielles de Promotion de la Santé - C.I.P.S.

Les Cellules Intersectorielles de Promotion de la Santé sont conçues comme des lieux de rencontres où les personnes travaillant sur un projet de promotion de la santé peuvent bénéficier d'un regard extérieur sur leurs idées : projet dans sa globalité, questions précises, …

Pourquoi : Les objectifs des cellules sont :

- De stimuler au sein de projets locaux l'intégration de critères de la promotion de la santé et du développement local tels que le travail en partenariat, la démarche intersectorielle et la participation des habitants.

- De favoriser l'adéquation entre d'une part les intentions des promoteurs de projets locaux et, d'autre part, les attentes et besoins exprimés par les habitants.

- De mutualiser les compétences locales issues des expériences de chacun.

- D'inscrire les projets locaux dans le contexte local : connaître les ressources locales, les projets existants, ...

Pour qui :

Les cellules réuniront un promoteur de projet concernant les populations des arrondissements de Charleroi et de Thuin.

Ces promoteurs seront désireux d'élargir leur réflexion au contact avec des acteurs (professionnels, élus et habitants) dont les activités couvrent différentes thématiques (environnement, social, culture, économie).

Quels bénéfices :

Les ***promoteurs de projets*** peuvent attendre d'une cellule :
- La découverte de nouvelles idées, suggestions, orientations, …
- Le développement de nouveaux partenariats.
- L'élargissement de leur réseau de contacts.
- Le développement de nouveaux savoirs et de nouvelles pratiques.
- La découverte de nouveaux moyens d'actions.
- La découverte de nouvelles ressources : budgétaire, méthodologique, législative, …
- ...

Les ***acteurs*** composant une cellule peuvent attendre :
- Les mêmes éléments que ceux rencontrés par les promoteurs de projets.
- L'occasion de valoriser leurs compétences au travers de la présentation de leurs expériences, des obstacles et difficultés rencontrées, des moyens mis en place pour les surmonter, des résultats obtenus, ...

… et sans doute bien d'autres choses ...

5.2. Présentation des projets de la phase pilote

5.2.1. Comme chez Nous

Identification du projet

1. Promoteur du projet

Comme Chez Nous
Sophie Crapez
Rue léopold, 36
6000, Charleroi
Tel : 071/30.23.69.

2. Question centrale à débattre en cellule intersectorielle

- Comment faire des liens entre l'action sociale et la démarche de promotion de la santé ?

3. Description du projet

Comment l'idée du projet est-elle née ?

Le projet est né d'une réflexion sur les pratiques du centre d'accueil de jour pour personnes sans abris qui faisait le constat de l'absence d'une approche de santé globale lors de la rencontre avec les SDF. Hormis un service de base (alimentation, hygiène, premiers soins prestés par une infirmière), l'accompagnement était essentiellement axé sur l'action sociale alors que ce public présente autant de problèmes de santé que de problèmes d'insertion.

A quelle problématique voulez-vous répondre ? Pour quel public ?

Problématique : manque d'adaptation des messages de prévention (campagnes, dépliants, …) vis-à-vis du public des SDF.

Public cible : personnes sans abri fréquentant le centre d'accueil de jour.

En quoi est-ce que votre projet a une influence sur la qualité de vie ?

Une approche de santé globale permettra aux personnes d'acquérir un certain bien-être, avant d'aborder des démarches de recherche d'un logement, de régularisation vis-à-vis du CPAS, du chômage, …

Qu'espérez vous comme changement au terme du projet (objectif principal) ?

L'objectif est de développer une approche de santé globale et faire les liens avec l'action sociale (approche intégrée).

Changements attendus :
- Amélioration de l'accès aux informations de prévention
- Apparition de changements de comportements, notamment en ce qui concerne l'alimentation et le tabagisme

Que voulez vous mettre en place comme action(s) pour réaliser cet objectif ?

Mise en place d'une recherche-action :
- comment adapter les messages de promotion de la santé pour le public des SDF
- développement d'indicateurs pour voir sous quel angle on peut aborder cette question
- mise en place d'outils de vulgarisation

Eléments centraux des échanges

Participation du public

Elle permet de ne pas transposer sur les personnes des problèmes ou des besoins que l'on pense avoir identifiés en tant que professionnels.

Elle permet de ne pas agir à la « place de » en proposant des actions auxquelles le public se contente d'adhérer.

Elle permet de mieux identifier les attentes exprimées ou latentes et leur ordre de priorité (en ce qui concerne les sans abri : relations humaines, relations sociales, …).

Actions ponctuelles – actions à long terme

Ces deux axes sont à envisager sous l'angle de la complémentarité.
Les actions ponctuelles (exemple : informations vulgarisées sur la tuberculose) permettent de répondre à des besoins plus ou moins urgents de soins tout en réfléchissant à la manière dont ces interventions peuvent servir un projet à plus long terme, dans une démarche de promotion de la santé.

Il n'y a pas une action idéale, mais sans doute plusieurs actions pertinentes et complémentaires.

Gestion du temps

C'est un critère important dans les démarches de promotion de la santé.

Ce temps est différent en fonction de la situation de chacun : sans abri, professionnels, …
Le temps disponible pour travailler un projet peut être limité (exemple : les personnes qui fréquentent le centre d'accueil restent, en moyenne, entre 3 et 5 mois).

Outils

Il existe une demande d'outils, soit de vulgarisation d'informations sur un thème précis, soit d'aide à la prise de parole, à la construction de projet.

Propositions concrètes (partenariat avec le secteur culturel)

- Via l'asbl article 27 : recherche d'expositions et de spectacles sur la santé, avec organisation de rencontres avec les artistes, les metteurs en scène, …
- Via des spectacles de théâtre action.
- Via la mise en place « d'ambassadeurs » (projet en phase de création sur charleroi via l'asbl article 27) : artistes travaillant sur le terrain avec des groupes afin de les sensibiliser à la culture (notamment au travers d'outils pédagogiques, de visites d'expositions, …).
- Utilisation de méthodes « artistiques » pour partir des attentes des sans-abri et créer des spectacles ou des événements (= utiliser la culture comme moyen d'expression).

Connaissance du public

Atout : bien connaître son public et ses spécificités (attentes, capacités, manques, caractère homogène ou hétérogène, …).

Pistes de réflexion et d'action

Travailler l'estime de soi :
- Au travers de la participation (individuellement ou collectivement) à des événements culturels.
- Au travers d'ateliers de réappropriation du corps (atelier look, coiffure, accessibilité de la dentisterie, …).

Travailler la communication :
- Au travers d'ateliers d'expression : comment donner son avis, comment prendre la parole, comment exprimer un désaccord, …

Le rôle des professionnels est plus d'agir sur la forme (faciliter l'expression, …) tandis que le contenu, le fond sera apporté par le public cible.

5.2.2. L'Eveil

Identification du projet

1. Promoteur du projet

Promoteur :

L'Eveil – Centre de jeunesse et de loisirs actifs
Mona-Lisa Maglio
Rue J. Wauters, 48
6043, Ransart
Tel : 071/37.06.02.

2. Question centrale à débattre en cellule intersectorielle

- Comment favoriser la participation des jeunes dans le projet de réalisation d'un journal et, plus largement, dans l'ensemble des activités de l'Eveil ?

3. Description du projet

Comment l'idée du projet est-elle née ?

Ce projet de réalisation d'un journal émane d'une boutade, d'un défi lancé par les jeunes qui fréquentent l'Eveil. Quelques temps plus tard, un appel à projet de la Communauté française (Quartier Libre) a permis de proposer à ces jeunes de relever ce défi, grâce notamment au financement proposé.

D'autre part, cette démarche répondait aussi à la philosophie de travail de l'Eveil, à savoir de favoriser la participation des jeunes dans l'organisation des activités et des projets. L'idée est donc de réaliser un journal **par** les jeunes et non pas un journal **pour** les jeunes.
Quelques jeunes se sont donc investis dans ce projet, chacun à des niveaux divers.

A quelle problématique voulez-vous répondre ? Pour quel public ?

Le public cible est double :
- les jeunes qui réalisent le journal (environ une dizaine de jeunes entre 17 et 21 ans)
- les habitants de Ransart (le journal est édité à 5000 exemplaires et est déposé dans toutes les boîtes aux lettres de l'entité)

Problématique : au départ, le projet n'a pas été mis en place pour répondre à une problématique précise mais, lors de l'identification du contenu du journal, il est apparu que les jeunes souhaitaient améliorer leur « image » auprès des autres générations, et montrer qu'ils peuvent s'intéresser aux autres.

Sur ce constat, les jeunes ont construit le contenu du journal avec des rubriques telles que :
- A la découverte des cultures : la culture hip hop

- Relations intergénérationnelles : méditation
- Démocratie et citoyenneté : je vote donc j'agis

En quoi est-ce que votre projet a une influence sur la qualité de vie ?

Le projet peut influencer la qualité de vie des habitants en améliorant :
- les relations de voisinage
- les relations intergénérationnelles

Qu'espérez vous comme changement au terme du projet (objectif principal) ?

L'objectif principal est de permettre aux jeunes de s'exprimer.
L'atteinte de cet objectif implique différents éléments : sensibilisation à des éléments spécifiques de la culture des jeunes, valorisation de leurs compétences, (re)structuration au travers des contraintes du projet (respect des délais de remise des articles, …).
Au bout du compte, la création du journal est un des éléments qui pourra contribuer à une amélioration des relations intergénérationnelles.

Que voulez vous mettre en place comme action(s) pour réaliser cet objectif ?

Réalisation, par les jeunes, d'un journal à destination des habitants de Ransart.

Eléments centraux des échanges

Participation du public

Les projets où les jeunes s'impliquent à chaque étape ont plus d'impact mais cela demande beaucoup d'énergie de la part des encadrants et cela prend plus de temps … mais les résultats justifient pleinement la démarche.

Il faut partir d'une envie (en étant capable de déceler les attentes directes ou indirectes chez les jeunes) pour susciter l'émergence d'un projet et non pas proposer un projet en espérant qu'il fasse naître une envie.

Pour maintenir la participation, il est important de concrétiser les projets et ne pas rester uniquement dans la réflexion. Les projets doivent – rapidement – déboucher sur quelque chose de visible, de palpable.

Pour maintenir la participation des jeunes, il est intéressant d'avoir parmi eux un « leader » qui peut servir de relais et de moteur.

Il n'existe pas un profil « type » du jeune mais c'est un ensemble hétérogène d'individus ayant chacun leurs capacités et leurs limites. Il est donc important de connaître son public et d'instaurer une relation de confiance (moteur nécessaire à toute démarche participative et collective).

Il faut que tous les acteurs (jeunes, encadrants, directions des institutions) partagent les objectifs et les valeurs du projet participatif pour que celui-ci puisse fonctionner.

Gestion du temps

Beaucoup de réflexions ont tourné autour de la gestion du temps. Celles-ci peuvent être regroupées dans un tableau présentant en quoi cet aspect fait obstacle à la participation et quelles solutions mettrent en place :

Ce qui fait obstacle à la participation	Solutions possibles
Gestion du temps par les jeunes : loisirs + école + job = peu de temps pour s'impliquer dans un projet	- Permettre aux jeunes de moduler leur implication en fonction du temps disponible - Valoriser leur implication, quel que soit le niveau auquel celle-ci se situe
Gestion du temps par les jeunes : difficulté de gérer un agenda et de respecter des échéances	Instaurer un suivi proactif, être derrière les jeunes pour leur rappeler les échéances
Les jeunes qui s'impliquent ont souvent beaucoup d'idées et sont déçus de ne pas pouvoir tout réaliser	- Canaliser l'énergie en apportant un cadre structurant - Préciser, dès le départ, les limites du projet afin qu'il n'y ait aucun malentendu
Fluctuation de l'implication : les jeunes s'impliquent de manière parfois inconstante (ex : viennent à une réunion sur deux)	Faire preuve de souplesse, respecter les disponibilités des jeunes tout en maintenant un cadre structurant
Investissement cyclique des jeunes : ils passent par des phases d'enthousiasme suivies par des moments de découragements (difficulté de s'investir à moyen et à long terme)	Rôle de l'encadrant : - Aider les jeunes à passer les obstacles - Développer leurs capacités d'analyse des problèmes et de découverte collective des solutions
Problème de la délinquance : certains jeunes sont dans une recherche d'identité qui se fait dans une logique de conflit (ils existent au travers des conflits qu'ils suscitent)	Passer à une recherche d'identité qui se fait dans une logique du respect. Piste : rencontrer d'autres Maisons de Jeunes (ex : Bruxelles) et échanger les expériences et les pratiques sur la gestion de ces situations

5.2.3. Espace citoyen et Carolo Prévention Santé

Identification du projet

1. Promoteurs du projet

Promoteur 1 :

Carolo Prévention Santé
Michèle Lejeune
Bv Zoé Drion, 1
6000, Charleroi
Tel : 071/92.53.51.

Promoteur 2 :

Espace citoyen
Gauthier Duyck
Place Albert Ier, 40
6020, Dampremy
Tel : 071/53.26.20.

2. Question centrale à débattre en cellule intersectorielle

- Comment ouvrir le partenariat à d'autres acteurs (secteur environnemental, culturel et économique) afin de développer de nouvelles ressources : faire le lien entre la culture et l'action sociale, entre l'environnement et l'action sociale, … ? Que peuvent s'apporter ces différents acteurs ?

3. Description du projet

Comment l'idée du projet est-elle née ?

La mise en place de ce projet fait suite à une initiative menée de 1995 à 2000, par le Centre de Ressources Communautaires de Dampremy (devenu entre temps Espace Citoyen) dont le but était d'intégrer la notion « santé » dans le développement global du quartier.

Ce projet réunissait, en partenariat, des acteurs du monde médico-social et a permis diverses réalisations : jeu « cadinette – santé », organisation de « journées santé », …

Diverses contraintes institutionnelles de la part de ces partenaires ont abouti à la disparition progressive de ce groupe.

Aujourd'hui, l'Espace Citoyen et l'asbl Carolo Prévention Santé veulent relancer cette dynamique partenariale. L'un apporte ses compétences en terme de travail au niveau local et l'autre ses compétences en matière de promotion de la santé.

Les institutions partenaires de l'actuel projet sont :
- L'antenne sociale du CPAS
- Le Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi-Thuin
- Les Femmes Prévoyantes Socialistes des Mutualités Socialistes de Charleroi
- Les Mutualités Libérales
- La Ligue Libérale des Pensionnés
- Les Mutualités Neutres du Hainaut
- L'Observatoire de Santé du Hainaut
- Les services de coordination des Soins à Domiciles de la Ville de Charleroi
- Les services de coordination des Soins à Domiciles du CPAS de Charleroi

Les représentants de ces organismes constituent le « noyau dur » du projet c'est-à-dire qu'ils décident des activités à entreprendre sur base de données épidémiologiques, de données locales et des missions de chacun sur le terrain. Des partenaires extérieurs à ce groupe sont sollicités pour des activités spécifiques.

A quelle problématique voulez-vous répondre ? Pour quel public ?

La philosophie du projet « santé » à Dampremy est de promouvoir la santé (au sens global du terme) auprès de la population damrémoise.

Le but est de rendre le sujet « santé » accessible à la population.

Le public visé est le public fréquentant les activités de l'Espace Citoyen. Ce public se caractérise comme étant un public fragilisé, sans emploi et/ou ayant recours à l'aide sociale, essentiellement immigré (1ère et 2ème générations).

En quoi est-ce que votre projet a une influence sur la qualité de vie ?

Le souhait est d'améliorer le bien-être des habitants, notamment au travers d'une prise de conscience de leur rôle « d'acteur de leur santé ». En visant les personnes qui fréquentent l'Espace Citoyen, il y a une volonté d'obtenir une « effet boule de neige » auprès de l'ensemble de la population.

L'intention est également d'améliorer l'image négative de Dampremy ressentie et exprimée par une certaine partie de la population.

Qu'espérez vous comme changement au terme du projet (objectif principal) ?

L'objectif général est une amélioration du bien-être de la population. Des objectifs spécifiques seront formulés en fonction de chacune des actions programmées.

Que voulez vous mettre en place comme action(s) pour réaliser cet objectif ?

Les actions se répartissent actuellement suivant 3 axes :

Axe 1 :
Mettre en place des projets concrets pour la population damrémoise. Le choix des thématiques « santé » sera établi sur base de divers diagnostics (géostatistiques, médico-sociaux et consultation de la population).

Actions déjà menées :

- Réalisation d'un diagnostic géostatistique qui permet de mieux connaître la réalité de terrain en ce qui concerne les caractéristiques de la population damrémoise (âge, sexe, nationalité, niveau d'études, …) et ses conditions de vie.
- Réalisation d'un diagnostic médico-social qui permet de définir les priorités de santé spécifiques à Dampremy selon le point de vue des professionnels médico-sociaux. Ce diagnostic a été construit sur base d'interviews des professionnels de la santé tels que les médecins généralistes, la permanence ONE et les infirmier(e)s à domicile et des professionnels sociaux tels que les aides familiales, les assistantes sociales de l'antenne sociale, et une directrice d'école.
- Réalisation d'un diagnostic avec la population damrémoise, sur base du modèle causal hypothétique. Cette méthode est employée dans un processus participatif pour faire émerger les différents points de vue concernant les causes d'un problème précis.

Ces documents sont en cours d'analyse par les acteurs de terrain afin d'en tirer des stratégies d'actions et des projets mobilisateurs propres à la population de Dampremy.

Axe 2 :
Implanter à Dampremy des programmes ou actions déjà en place en Communauté française.
Action déjà menée :

- projet nutrition à l'école du Phénix (programme communautaire « A table les cartables »)

Actions programmée :

- projet « dos » en milieu scolaire (programme « mon cartable poids plume »)

Axe 3 :
Renforcer les campagnes nationales, européennes ou mondiales sur des problématiques spécifiques de santé.
Actions déjà menées :

- Journée mondiale sans tabac. Différents publics ont été ciblés par différentes actions (collecte de cigarettes symbolisant le début de l'arrêt du tabac, parution d'un dossier « assuétudes » dans le journal « Dampremy à la Une », campagne d'affichage, distribution de dépliants pour sensibiliser à l'importance de l'arrêt du tabac, …). Des suites vont être données à ces actions : formation/information des relais médico-sociaux, aides concrètes à l'arrêt du tabac, organisation de journée ou semaine « bien-être », …
- Mois mondial de lutte contre le cancer et semaine européenne contre le cancer. Différentes actions ont été menées : diffusion d'un ruban rose, d'affiches à apposer et de dépliants à distribuer auprès de services spécifiques, organisation d'une séance d'information et de sensibilisation à destination de la population féminine, actions de communication via les journaux toutes-boîtes, les quotidiens carolos, les radios et télévisions locales, les journaux mutuellistes, les trois journaux de quartiers des Espaces Citoyens, …

Eléments centraux des échanges

Question centrale de la cellule :

Comment ouvrir le partenariat à d'autres acteurs (secteur environnemental, culturel et économique) afin de développer de nouvelles ressources : faire le lien entre la culture et l'action sociale, entre l'environnement et l'action sociale, … ?

Réponses apportées

Au-delà des remarques transversales exprimées ci-dessous, beaucoup d'exemples de projets faisant le lien entre social, culture et environnement ont été présentés, ainsi que de nombreuses ressources pour des partenariats éventuels avec les acteurs des secteurs culturel et environnemental.

Liens entre environnement et action sociale

- Possibilités de complémentarité. Par exemple : un projet « petit déjeuner – collation » peut aborder simultanément des aspects nutritionnels (équilibre alimentaire), environnementaux (gestion des déchets, limitation de la production des déchets), d'éco-consommation, …

- Remarque méthodologique : lorsque plusieurs partenaires, issus de différents secteurs s'adressent à un ou des publics cibles, il est fondamental de se coordonner pour adopter un langage commun. C'est à ce prix que les messages et les actions gagneront en cohérence et en pertinence.

Liens entre la culture et l'action sociale

- La culture peut être approchée de deux manières :

    - Participer à un événement culturel (exposition, théâtre, …)
    - Réaliser une production culturelle. A ce niveau, le travail se réalise en deux temps :
        - La démarche (processus créatif)
        - La production finale (présentation du produit fini : spectacle, exposition, …)

        - Dans le cadre d'un projet de promotion de la santé, la première étape (processus) est au moins aussi importante que la seconde (finalisation).
        - Cette démarche, pour être efficace, nécessite l'intervention de professionnels ayant les compétences pour encadrer un groupe dans une démarche de création artistique. Cette condition nécessite un budget et/ou un partenariat avec les acteurs du secteur culturel.

- Les expériences des personnes présentes montrent les avantages de la démarche culturelle en tant que :
    - Vecteur d'expression : facilite la parole des gens, (re)donne de la confiance en soi, …
    - Vecteur d'insertion socioprofessionnelle : permet de (re)nouer des contacts sociaux, de retrouver sa place dans la société, voire même de retrouver un emploi.

5.3. Boîte à outils

5.3.1. Grille de sélection des projets

Cellules intersectorielles de promotion de la santé – Grille de sélection de projets

CRITERES

Remarque : ces critères ne doivent pas être tous présents au préalable car ce sont les cellules intersectorielles qui devront amener les projets à intégrer ces différents critères.

1. Projets en lien avec la définition de la promotion de la santé

Décret 14 juillet 1997 et 17 juillet 2003 organisant la promotion de la santé en Communauté française

« Processus qui vise à permettre à l'individu et à la collectivité d'agir sur les facteurs déterminants de la santé et, ce faisant, d'améliorer celle-ci, en privilégiant l'engagement de la population dans une prise en charge collective et solidaire de la vie quotidienne, alliant choix personnel et responsabilité sociale. La promotion de la santé vise à améliorer le bien-être de la population en mobilisant de façon concertée l'ensemble des politiques publiques »

C'est donc une approche globale prenant en compte la dimension individuelle et collective de la santé et, par là, ses aspects biologiques, psychologiques, sociaux, culturels, politiques, environnementaux, économiques et éthiques.

C'est également une inscription des processus éducatifs et informatifs dans une optique participative.

Charte d'Ottawa (1986) – OMS

« Processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé et d'améliorer celle-ci »

Cette démarche relève d'un concept définissant la santé comme la mesure dans laquelle un groupe ou un individu peut, d'une part, réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins et, d'autre part, évoluer avec le milieu ou s'adapter à celui-ci.

La vision développée par la Charte implique la mise en œuvre de diverses stratégies :
- élaborer une politique publique favorisant la santé
- assurer des milieux favorables
- développer les aptitudes personnelles
- réorienter les services de santé
- renforcer l'action communautaire

2. Projets en lien avec les trois axes pour la définition des priorités de la politique de promotion de la santé en Communauté française (programme quinquennal 2004-2008)

Principes d'action
- Adapter les stratégies pour faire face aux inégalités devant la santé
- Intégrer les stratégies de médecine préventive dans une approche de promotion de la santé
- Promouvoir la participation citoyenne, impliquer les populations concernées
- Développer le travail en réseau et le partenariat intersectoriel
- Développer des procédures d'assurance de qualité
- Augmenter les compétences et les capacités d'action par l'Education Permanente et la formation
- Articuler le champ de la promotion de la santé et les autres champs d'action politique

Acteurs prioritaires
- Les acteurs des milieux de vie
- Les collectivités locales
- Les relais auprès des personnes les plus vulnérables

Problématiques de santé prioritaires (pour chacune de ces problématiques, le programme quinquennal définit des objectifs de promotion de la santé et des objectifs de prévention)
- Prévention des assuétudes
- Prévention des cancers
- Prévention des maladies infectieuses
- Prévention des traumatismes et la promotion de la sécurité
- Promotion de l'activité physique
- Promotion de la santé bucco-dentaire
- Promotion de la santé cardio-vasculaire
- Promotion de la santé mentale et du bien-être
- Promotion de la santé et de la petite enfance
- Promotion d'environnements favorables à la santé

3. Projets en lien avec les résultats des diagnostics participatif et descriptif réalisés dans le cadre du processus des Conférences locales sur l'arrondissement de Charleroi

Problème prioritaire
Qualité de vie insuffisante : « les éléments de la qualité de vie ne doivent pas être achetés »

Finalité
La qualité de vie des habitants de l'arrondissement de Charleroi est améliorée dans ses dimensions sociale, sanitaire, économique, environnementale, éducationnelle, …

Objectif général
Améliorer la qualité de vie des habitants de l'arrondissement de Charleroi

Objectifs spécifiques
- Améliorer la sécurité
- Améliorer l'environnement
- Améliorer l'éducation, l'enseignement
- Améliorer l'environnement socio-économique (solidarité, culture, culte, …)
- Améliorer les institutions, les législations
- Améliorer la santé

5.3.2. Grille d'identification des projets

Identification du projet

1. Promoteur du projet

Nom :
Prénom :

Secteur d'activité :
□ social
□ culturel
□ environnemental
□ économique

Association :
Adresse :

Tel :
Fax :
Mail :

2. Description du projet

Comment l'idée du projet est-elle née ?

A quelle problématique voulez-vous répondre ? Pour quel public ?

En quoi est-ce que votre projet a une influence sur la qualité de vie ?

Comment aller vous évaluer cet impact ?

Qu'espérez vous comme changement au terme du projet (objectif principal) ?

Que voulez vous mettre en place comme action(s) pour réaliser cet objectif ?

De quels moyens disposez vous pour atteindre cet objectif ?

Partenariat :
Est-ce que vous développez un partenariat dans le cadre de ce projet ?
□ Oui
□ Non

Si oui :
Avec des partenaires issus de votre secteur d'activité :
□ Oui
□ Non

Avec des partenaires issus d'autres secteurs d'activité :
□ Oui
□ Non

Participation :
Est-ce que vous comptez impliquer votre public cible ?
□ Oui
□ Non

Si oui :
Comment ?

A quel moment ?

Qu'attendez vous de votre participation à une cellule d'intervision :
□ Echange d'idées
□ Concrétisation d'un partenariat
□ Réponse à une question précise
Laquelle :

□ Aide financière
□ Autre :

5.3.3. Questionnaire d'évaluation des participants

Questionnaire évaluation – membres des cellules

Quelles étaient vos attentes en participant à une cellule d'intervision ?
□ Participer à un échange d'idées
□ Concrétiser un partenariat
□ Autre :

La cellule d'intervision a-t-elle répondu à vos attentes ?
□ Oui
□ Non
Pourquoi :

Pensez vous avoir pu contribuer à l'évolution du projet présenté :

- En ce qui concerne les objectifs ?
□ Oui
□ Non
Commentaires :

- En ce qui concerne les (vos) action(s) ?
□ Oui
□ Non
Commentaires :

- En ce qui concerne le travail en partenariat ?
□ Oui
□ Non
Commentaires :

- En ce qui concerne la participation du public cible ?
□ Oui
□ Non
Commentaires :

Est-ce que la cellule d'intervision vous a apporté de nouvelles connaissances ?
□ Oui
□ Non
Si oui :
- Lesquelles :

Comment classeriez vous la cellule d'intervision du point de vue de l'utilité ?
□ Inutile
□ Peu utile
□ Utile
□ Très utile

Pensez vous que la composition de la cellule d'intervision était :
□ Inadéquate
□ Peu adéquate
□ Adéquate
□ Tout à fait adéquate

Pensez-vous que la durée de la cellule d'intervision était :
□ Trop courte
□ Adéquate
□ Trop longue

Pouvez-vous décrire les points positifs de la cellule d'intervision ?

Pouvez-vous décrire les points négatifs de la cellule d'intervision ?

5.3.4. Questionnaire d'évaluation des promoteurs de projets

Questionnaire évaluation – promoteur de projet

La cellule d'intervision a-t-elle répondu à votre attente ?
□ Oui
□ Non
Pourquoi :

Est-ce que la cellule d'intervision a apporté un nouvel éclairage sur votre projet ?
□ Oui
□ Non
Si oui, lequel :
Si non, pourquoi :

Est-ce que la cellule d'intervision va susciter des changements dans votre projet :

- En ce qui concerne vos objectifs ?
□ Oui
□ Non
Commentaires :

- En ce qui concerne votre (vos) action(s) ?
□ Oui
□ Non
Commentaires :

- En ce qui concerne le travail en partenariat ?
□ Oui
□ Non
Commentaires :

- En ce qui concerne la participation du public cible ?
□ Oui
□ Non

Commentaires :

Vous sentez-vous mieux armé pour continuer votre projet ?
□ Oui
□ Non
Commentaires :

Est-ce que la cellule d'intervision vous a apporté de nouvelles connaissances ?
□ Oui
□ Non
Si oui :
- Lesquelles :

- Est-ce que vous pensez pouvoir utiliser ces nouvelles connaissances dans le cadre de votre projet ?
□ Oui
□ Non
Pourquoi :

Comment classeriez vous la cellule d'intervision du point de vue de l'utilité ?
□ Inutile
□ Peu utile
□ Utile
□ Très utile

Pensez vous que la composition de la cellule d'intervision était :
□ Inadéquate
□ Peu adéquate
□ Adéquate
□ Tout à fait adéquate

Pensez-vous que la durée de la cellule d'intervision était :
□ Trop courte
□ Adéquate
□ Trop longue

Pouvez-vous décrire les points positifs de la cellule d'intervision ?

Pouvez-vous décrire les points négatifs de la cellule d'intervision ?